

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
160 francs suisses
Fascicule mensuel:
16 francs suisses

103^e année – N° 11
Novembre 1990

Le Droit d'auteur

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS

Convention OMPI. Communication : Allemagne	359
Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles. Ratification : Mexique	359

ÉTUDES

La célébration du bicentenaire de la promulgation des lois sur les brevets et sur le droit d'auteur des Etats-Unis, par <i>Donald W. Banner</i>	360
---	-----

CORRESPONDANCE

Lettre d'URSS, par <i>E.P. Gavrilov</i>	364
---	-----

CALENDRIER DES RÉUNIONS

381

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

(ENCART)

Note de l'éditeur

ARABIE SAOUDITE

Loi sur la protection du droit d'auteur (M/11, du 17 décembre 1989)	Texte 1-01
---	------------

NORVÈGE

Loi relative au droit de propriété sur les oeuvres littéraires, scientifiques ou artistiques (n° 2 du 12 mai 1961, modifiée en dernier lieu par la loi n° 86 du 21 juin 1985)	Texte 1-01
---	------------

Règles de procédure de la commission chargée d'examiner les différends concernant la retransmission de programmes radiodiffusés (du 2 mai 1986)	Texte 2-01
---	------------

Loi provisoire relative à la photocopie, etc. d'oeuvres protégées aux fins d'utilisation dans l'enseignement (n° 40 du 8 juin 1979)	Texte 3-01
---	------------

Règlement concernant le champ d'application de la loi provisoire relative à la photocopie, etc. d'oeuvres protégées aux fins d'utilisation dans l'enseignement (n° 297 du 15 février 1985)	Texte 4-01
--	------------

OMPI 1990

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Notifications relatives aux traités

Convention OMPI

Communication

ALLEMAGNE

Le représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève a demandé que soit communiqué le passage suivant de la lettre qu'il a adressée au directeur général de l'OMPI, datée du 3 octobre 1990 et reçue le même jour :

Par l'adhésion de la République démocratique allemande à la République fédérale d'Allemagne qui a pris effet le 3 octobre

1990, les deux Etats allemands se sont unis pour former un seul Etat souverain qui, désormais membre de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en tant qu'Etat unique, reste lié par les dispositions de la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. A compter de la date de l'unification, la République fédérale d'Allemagne oeuvrera au sein de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle sous la dénomination "Allemagne".

Notification OMPI n° 150, du 12 octobre 1990.

Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles

Ratification

MEXIQUE

Le Gouvernement du Mexique a déposé, le 9 octobre 1990, son instrument de ratification du Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles, adopté à Genève le 18 avril 1989.

La date d'entrée en vigueur dudit traité sera

notifiée lorsque le nombre requis de ratifications, d'acceptations, d'approbations ou d'adhésions, tel que prévu par l'article 12.1) dudit traité, sera atteint.

Notification IRAW n° 5, du 9 octobre 1990.

Etudes**La célébration du bicentenaire de la promulgation des lois
sur les brevets et sur le droit d'auteur des États-Unis**

Donald W. BANNER*

Correspondance

Lettre d'URSS

Evolution récente du droit d'auteur soviétique

E.P. GAVRILOV*

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1990

10-14 décembre (Genève)

Comité des questions administratives et juridiques du PCT (quatrième session)

Le comité continuera d'examiner des propositions de modification du règlement d'exécution du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

Invitations : Etats membres de l'Union du PCT et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Union de Paris qui ne sont pas membres de l'Union du PCT ainsi que certaines organisations.

1991

15-18 avril (Genève)

Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins (neuvième session)

Le comité examinera et évaluera les activités menées dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins depuis sa dernière session (avril 1989) et fera des recommandations sur l'orientation future de ce programme.

Invitations : Etats membres du comité et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du comité ainsi que certaines organisations.

3-28 juin (La Haye)

Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité complétant la Convention de Paris en ce qui concerne les brevets

Cette conférence diplomatique négociera et adoptera un traité complétant la Convention de Paris en ce qui concerne les brevets (traité sur le droit des brevets).

Invitations : Etats membres de l'Union de Paris et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Paris ainsi que certaines organisations.

1^{er}-4 juillet (Genève)

Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle (quatorzième session)

Le comité examinera et évaluera les activités menées dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle depuis sa dernière session (mai-juin 1989) et fera des recommandations sur l'orientation future de ce programme.

Invitations : Etats membres du comité et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du comité ainsi que certaines organisations.

23 septembre - 2 octobre (Genève)

Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI (vingt-deuxième série de réunions)

Tous les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI se réunissent en sessions ordinaires une fois tous les deux ans, les années impaires. Lors des sessions de 1991, les organes directeurs auront entre autres à passer en revue et à évaluer les activités menées depuis juillet 1990 ainsi qu'à examiner et à adopter le projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 1992-1993.

Invitations : Etats membres de l'OMPI ou des unions et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que certaines organisations.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1991

4-19 mars (Genève)

Conférence diplomatique de révision de la Convention UPOV

Invitations : Etats membres de l'UPOV et, sans droit de vote, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de l'UPOV ainsi que, en qualité d'observateurs, certaines organisations.

Autres réunions en matière de droit d'auteur et/ou de droits voisins

Organisations non gouvernementales

1991

20 et 21 janvier (Cannes)

Association internationale des avocats du monde et des industries du spectacle : Réunion des avocats internationaux

22-29 avril (mer Egée)

Association littéraire et artistique internationale (ALAI) : Congrès

12-16 mai (Dunkeld, Royaume-Uni)

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) : Commission juridique et de législation

